



## ÉTABLISSEMENT

**SICTIAM (06)**  
Business Pôle 2  
1047 route des Dolines -  
CS70257  
06905 Sophia Antipolis Cedex

**AVIS DE MARCHÉ**

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

SICTIAM (06), Contact : Monsieur Le Président, Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257, 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. : +33 492969292. Fax : +33 492969296. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.sictiam.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Service Commande publique, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Monsieur Le Président, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

**Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.marches-securises.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre : Syndicat mixte informatique

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Autre(s) activité(s) : Syndicat mixte informatique

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Assistance dans la réception des livrables dans le cadre de la construction du réseau d'initiative publique du SICTIAM

**II.1.2) Code CPV principal**

71311100

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

La présente consultation a pour objet des prestations de services d'assistance dans la réception des livrables dans le cadre de la construction du réseau d'initiative publique du SICTIAM.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 1474000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71311100 , 71336000 , 71356200

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Les prestations s'exécutent sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

**II.2.4) Description des prestations**

Le SICTIAM souhaite se faire accompagner dans les réceptions des travaux de construction du Réseau d'Initiative Publique dans les

règles d'ingénierie définies entre le SICTIAM et son délégataire. La description détaillée des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Les délais maximums d'exécution des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Particulières.

Les délais sur lesquels le candidat s'engage à exécuter les prestations sont à indiquer dans le Cadre de Réponses Techniques (CRT).

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

**Valeur hors TVA :** 1474000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification (qui interviendra au plus tôt le 4 juin 2021), pour une durée ferme de 12 mois.

Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du contrat.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

**Des variantes seront prises en considération : Non**

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options : Oui**

**Description de ces options :**

En application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non**

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Oui**

**Identification du projet :** Pour la mise en œuvre des prestations objet du présent accord-cadre, l'acheteur est susceptible de bénéficier d'une aide de l'Union européenne au titre du Programme Opérationnel « Fonds européen ».

#### II.2.14) Informations complémentaires

La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes sur la base des prix unitaires définis par le Bordereau des Prix Unitaires du titulaire.

L'accord-cadre ne comprend pas d'engagement sur un montant minimum ni maximum de commandes.

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

**Liste et description succincte des conditions :**

(L'utilisation du DC1 version avril 2019, dûment complété, remplace les documents énumérés ci-dessous)

- Lettre de candidature dûment complétée (le modèle DC1 version avril 2019 peut être utilisé) ;

- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (extrait des statuts de la société, délibération du conseil d'administration, pouvoir habilitant une personne nommément désignée à représenter l'entreprise) ;

- Un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement;

- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat ou chaque membre du groupement, pour justifier : a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires et facultatives,

b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

##### III.1.2) Capacité économique et financière

**Liste et description succincte des critères de sélection :**

(L'utilisation du DC2 version avril 2019, dûment complété, remplace les documents énumérés ci-dessous)

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce ou à la Chambre des Métiers le cas échéant (facultatif, pour information).

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

(L'utilisation du DC2 version avril 2019, dûment complété, remplace les documents énumérés ci-dessous)

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques ;
- Certificats de qualifications professionnelles (la preuve de la capacité de l'opérateur économique peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat) ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- En matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**Marché réservé : Non**

**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non**

**Section IV : Procédure****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

Référence de l'avis au JO : 2020/S154-377298

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

**Lundi 29 mars 2021 - 12:00**

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).**

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

**Date : lundi 29 mars 2021 - 14:00**

**Lieu : SICTIAM.**

**Section VI : Renseignements complémentaires**

## VI.1) RENOUELEMENT

**Il s'agit d'un marché renouvelable : Non**

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières listées à l'article 4.2 du règlement de consultation. Les candidatures qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes demandées pour l'exécution du marché sont éliminées.

Les critères et sous-critères de sélection des offres et la méthode de notation sont indiqués dans le règlement de la consultation.

Le dossier de consultation pourra être téléchargé via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>. Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>

Il n'y a ni cautionnement ni retenue de garantie. Le budget de la direction de l'aménagement numérique du SICTIAM règlera les dépenses afférentes aux marchés. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur.

La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par le pouvoir adjudicateur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement.

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs , 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr). Fax +33 493557831. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics boulevard Paul Peytral , 13282 MARSEILLE FRANCE.

### VI.4.3) Introduction des recours

La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. no358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative)

### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

## VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19 février 2021